



LA FORET DE PARLATGES

Randonnée à la journée de 14 km avec D+ 450 m environ

La forêt avait été plantée pour prévenir les risques d'inondation.

L'épisode méditerranéen de la mi-septembre qui a entraîné le classement de plusieurs villages en état de catastrophe naturelle, vient rappeler qu'il y a 150 ans, le 13 novembre 1864, la commune était incluse, par décret, dans le périmètre de la forêt domaniale de Notre-Dame-de-Parlatges. C'est la loi sur la [Restauration des terrains de montagne \(RTM\)](#), votée en 1860 par l'Etat suite aux "inondations catastrophiques subies dans la vallée de la Lergue, affluent de l'Hérault, en 1840, 54, 56 et 60" causées par les eaux de ruissellement des pentes du Larzac.

Le reboisement mené avec l'aide de la population

A l'époque, les coteaux étaient dépourvus de couverture végétale après des siècles de pastoralisme et de déboisements intensifs pour l'industrie drapière, les verreries, etc. Les travaux commencent en 1863 - en même temps que ceux de l'Aigoual - avec l'aide de la population locale " au moment où l'industrie textile décline et que le chômage progresse", explique dans une note historique, Gil Cloix, technicien de l'[Office national des forêts \(ONF\)](#) à la maison forestière de Larchô.

Le reboisement est réalisé au moyen de semis de feuillus et de résineux, puis, à partir de 1880, avec des plants majoritairement de pin noir d'Autriche, essence rustique capable de coloniser ces sols superficiels et pauvres. Encore faut-il préparer le terrain : 100 km de sentiers sont créés et des murettes élevées pour soutenir la terre... Dans le premier tiers du XXe siècle, la forêt est une réalité même si elle subit d'importants incendies entre 1918 et 1956.

Aujourd'hui, plus de 2 400 ha de forêt sur cinq communes

Classée en peuplement de protection, le statut de la forêt de Parlatges qui couvre aujourd'hui 2 400 ha sur cinq communes, est abrogé en 1965 afin de permettre l'exploitation des arbres arrivés à maturité. À Soubès, d'importantes coupes à blanc ont été réalisées ces dernières années ce qui a pu heurter la sensibilité du public.